

Formation initiale minimale obligatoire transport de voyageurs (FIMO)

Financement	
Formation professionnelle continue	
Non conventionnée / sans dispositif	
Organisme responsable et contact	
AFTRAL CFA TL - DORDOGNE Brigitte TEILLET 06.07.29.86.07 brigitte.teillet@aftral.com	
Accès à la formation	
Publics visés :	
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)	
Sélection :	
Dossier	
Niveau d'entrée requis :	
Sans niveau spécifique	
Conditions d'accès :	
Tout conducteur, âgé de 21 ans minimum, titulaire : -du permis de conduire de la catégorie D ou DE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route -ou du certificat d'examen du permis de conduire, attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories. Les conducteurs n'ayant pas atteint l'âge de 24 ans révolus, admis à l'examen du permis de conduire de la catégorie D ou de la catégorie DE peuvent s'inscrire en formation initiale minimale obligatoire sur présentation de l' ¹ certificat d'examen du permis de conduire.	
Prérequis pédagogiques :	
Non renseigné	
Contrat de professionnalisation possible ?	
Non	

Objectif de la formation

Permettre au conducteur de : «se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique.» (Arrêté du 3 janvier 2008 - Art 2)

Contenu et modalités d'organisation

Accueil, présentation de la formation : 1 h 00 Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité : 65 h 00 Application des réglementations en vigueur dans le transport routier de voyageurs : 21 h 00 Mise en œuvre des principes de prévention des risques physiques, des règles de sécurité routière et environnementales : 35 h 00 Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise : 14 h 00 Evaluation des acquis, synthèse du stage : 4 h 00 TOTAL : 140 h 00

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Formation initiale minimale obligatoire (FIMO) - transport de voyageurs - Sans niveau spécifique

 Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00218931	du 02/08/2021 au 27/08/2021	Sanilhac (24)	AFTRAL CFA TL - DORDOGNE		FPC	
00310923	du 15/06/2022 au 31/12/2022	Notre-Dame-de-Sanilhac (24)	AFTRAL CFA TL - DORDOGNE		FPC	
00330238	du 02/01/2023 au 30/12/2023	Sanilhac (24)	AFTRAL CFA TL - DORDOGNE		FPC	

00393005du 02/01/2024 au
31/12/2024

Sanilhac (24)

**AFTRAL CFA TL -
DORDOGNE****MON
COMPTE
FORMATION** FPC**00533491**du 02/01/2025 au
31/12/2025

Sanilhac (24)

**AFTRAL CFA TL -
DORDOGNE****MON
COMPTE
FORMATION** FPC**00648700**du 02/01/2026 au
31/12/2026

Sanilhac (24)

**AFTRAL CFA TL -
DORDOGNE****MON
COMPTE
FORMATION** FPC